

Distr.
GENERALE

A/AC.241/14
30 novembre 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION,
EN PARTICULIER EN AFRIQUE (CIND)
Troisième session
New York, 17-28 janvier 1994
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
3. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
 - a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés
 - b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation
4. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la quatrième session et organisation des travaux pour le stade final des négociations
5. Adoption du rapport du Comité sur sa troisième session

* * *

Annotations à l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Le Comité, à sa deuxième session (Genève, 13-24 septembre 1993), a approuvé l'ordre du jour provisoire de la deuxième session, qui figure dans la décision 2/5 du rapport de la deuxième session (A/48/226/Add.1).

L'ordre du jour provisoire de la troisième session est soumis pour adoption.

Des déclarations seront faites en séance plénière par les représentants des ministres des pays membres du CIND, les chefs d'institutions des Nations Unies et le Président du Comité. Ensuite, le Secrétaire exécutif du secrétariat du CIND présentera le document du secrétariat A/AC.241/15.

Le programme de travail provisoire (annexe I) donne des précisions sur l'organisation des travaux que doit entreprendre le Comité. Le calendrier proposé pour l'examen de chaque sous-section au sein des deux groupes de travail suit l'ordre des sous-sections dans le document A/AC.241/15. L'examen de l'Instrument régional pour l'Afrique au Groupe de travail II sera effectué sur la base d'un document de séance qui sera distribué au début de la session.

Le Comité devra peut-être examiner une ou plusieurs listes supplémentaires d'organisations non gouvernementales (ONG) qu'il est recommandé d'accréditer aux fins de leur participation au processus de négociation de la Convention.

2. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Le Comité sera saisi du document établi par le secrétariat (A/AC.241/15), qui présente, sous la forme d'un projet de convention soumis au Comité pour examen, une synthèse des propositions faites par les gouvernements dans le document A/AC.241/12 pendant et après la deuxième session. Le Comité voudra peut-être donner au secrétariat de nouvelles instructions pour l'élaboration du projet de convention.

3. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

- a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés
- b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation

Le Comité sera saisi du document (A/AC.241/16) dans lequel le secrétariat fera le point de la situation en ce qui concerne ces deux fonds.

4. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la quatrième session et organisation des travaux pour le stade final des négociations

Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat sur le projet d'ordre du jour provisoire de sa quatrième session.

5. Adoption du rapport du Comité sur sa troisième session

Le Comité adoptera un rapport sur sa troisième session.

* * *

Liste des documents pour la troisième session du Comité

A/AC.241/14	Ordre du jour provisoire
A/AC.241/15	Texte de négociation de la Convention
A/AC.241/16	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
A/AC.241/9/Add.4	Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée
A/48/226/Add.1	Rapport du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, sur sa deuxième session
A/AC.241/...	Structure et éléments d'un instrument régional pour l'Afrique (à soumettre pendant la session)

* * *

Annexe I

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Date	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Lundi 17 janvier	Séance plénière	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Préambule	Définitions
Mardi 18 janvier	Engagements	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Principes, objectifs	Transfert de technologie et coopération
Mercredi 19 janvier	Programmes d'action nationaux et régionaux	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Programmes d'action nationaux et régionaux	Rassemblement, analyse et échange de renseignements Institutions
Jeudi 20 janvier	Ressources et mécanismes financiers	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Mise en valeur du potentiel local, éducation et sensibilisation du public	Arrangements de procédure et clauses finales Définitions
Vendredi 21 janvier	Préambule	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Ressources et mécanismes financiers	Transfert de technologie et coopération Recherche-développement

Date	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Lundi 24 janvier Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Séance plénière	
	Principes et objectifs Engagements	Rassemblement, analyse et échange de renseignements Institutions et arrangements de procédure
Mardi 25 janvier Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Programmes d'action nationaux et régionaux Programmes d'action nationaux et régionaux	Instrument régional pour l'Afrique Instrument régional pour l'Afrique
Mercredi 26 janvier Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Mise en valeur du potentiel local, éducation et sensibilisation du public Ressources et mécanismes financiers	Instrument régional pour l'Afrique Instrument régional pour l'Afrique
Jeudi 27 janvier Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Ressources et mécanismes financiers Adoption du rapport du Groupe de travail	Instrument régional pour l'Afrique Adoption du rapport du Groupe de travail
Vendredi 28 janvier Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Séance plénière Séance plénière	
